

**Discours d'Angélique DELAHAYE, Présidente de la FNPL
Prononcé au nom des Producteurs de Légumes de France.**

23 Septembre 2005

Monsieur le Ministre,

Avant de commencer, je voudrais remercier ici nos hôtes, les producteurs de légumes et les organisations professionnelles d'Alsace, qui nous accueillent dans cette belle ville de Colmar.

Je voudrais aussi saluer les élus de la région, Antoine Herth, Gilbert Meyer, Gilbert Scholly, M. le Préfet, M. le DRAF, M. le DDA, les responsables des organisations professionnelles nationales, en particulier les Présidents d'Interfel, du Ctifl et de l'Oniflhor qui, avec leurs équipes, contribuent à faire progresser notre profession, et enfin souligner la présence de nombreux cadres de l'administration, notamment du bureau des fruits et légumes qui, sous la responsabilité de Gaëlle Regnard ne ménagent pas leur peine à nos côtés.

Je voudrais également saluer tous nos invités représentants de la filière et vous tous, chers collègues, représentants des producteurs de légumes de France,

Monsieur le Ministre,

En 2004 à Nantes, je répétais pour la troisième fois le même discours à votre prédécesseur après les congrès de Toulouse, puis de Lille. Pas pour rien, puisque votre prédécesseur a pu, à cette occasion, nous apporter quelques débuts de réponse et nous a assuré qu'il y avait bien de l'avenir pour les Légumes de France.

Mais que de temps passé, que d'énergie dépensée.

Aujourd'hui, après une année 2004 où nous avons connu une succession de crises toutes plus graves les unes que les autres, et qui ont laissé la grande majorité de nos entreprises exsangues



(comme ce panier vide), 2005 nous a laissé un peu de répit et nous permet de vous offrir ce panier plein d'une grande variété de bons légumes d'Alsace.

C'est maintenant qu'il nous faut, qu'il vous faut aussi, tracer des perspectives, ouvrir des routes et avancer.

Sinon, l'année prochaine, pour le 50^{ème} congrès de notre fédération qui se tiendra à Brest, ce n'est qu'un panier vide que nous pourrions vous offrir.

Vous l'avez déjà compris, notre ton, celui de la FNPL, sera concret, constructif, courtois mais ferme, avec de vraies propositions et en attente de réponses concrètes et d'un engagement politique vrai.

Permettez-moi tout d'abord un rapide constat.

Comme l'exprime un certain Jérôme Bédier, on a de bons produits, on a le vent en poupe, mais pourquoi ne vend-on pas plus de fruits et légumes ?

Pour nous, cette citation exprime clairement la situation précaire de l'ensemble de la filière et un manque de dynamisme, voire de compétence, pour satisfaire les attentes des consommateurs.

C'est pourquoi, j'exprime le souhait que nous puissions dans cette filière parvenir enfin à l'âge adulte, être capable de se dire franchement les choses, d'accepter nos différences et que nous ayons des divergences d'intérêt, pour construire, sans compromission, sur ce qui nous rassemble, le développement de la consommation et la valorisation des fruits et légumes de France.

C'est d'ailleurs la mission que j'avais accepté de confier à Denis Onfroy au nom de la FNPL, lorsque la filière lui a demandé de prendre la présidence d'Interfel.

La mission a été remplie, bien remplie par Denis, aidé par une équipe compétente et motivée. Les actions de publipromotion ont été démultipliées grâce à la recherche efficace de crédits publics nationaux et européens. A la suite de l'initiative de François Lafitte, deux nouveaux colloques Egea « Alimentation et santé » ont été organisés à Perpignan avec l'appui de notre catalan Jean Sales, puis à Rome. La semaine de la Fraîch'Attitude a été lancée en mai dernier, installant dans le calendrier cette fête des fruits et légumes. La charte Fruits, Légumes et Société, officialisée en juin au Sénat, engage l'ensemble des responsables politiques et économiques en faveur d'une alimentation favorable à la santé et d'un développement durable d'une filière de production de proximité. Ce sont de vrais succès !

Merci Denis

Enfin, le dialogue interprofessionnel, par nature difficile, et interrompu depuis de nombreux mois, pour des raisons largement extérieures à la mission d'Interfel, semble pouvoir repartir sur de nouvelles bases.

Il était temps que les disputes de bac à sable ou de cour de récré cessent !

A ce stade, je ne peux que réaffirmer la volonté de la FNPL de construire, dans l'esprit de la charte fruits, légumes et société et vous demande, en tant que représentant du Gouvernement, d'appuyer nos initiatives professionnelles et de filière.

Je veux parler notamment des actions de publipromotion, des actions à mettre en place dans le cadre du projet conduit par la DGAL et l'Oniflor pour une meilleure accessibilité des fruits et légumes, du développement de réseaux de proximité comme notre initiative « Maraîcher de Tradition », mais aussi de l'approfondissement de l'audit de la filière qui doit aller jusqu'au stade des consommateurs.

Au passage, je vous demande aussi de veiller à la bonne application des lois du commerce, en particulier l'interdiction des remises, rabais, ristournes sans réelle contrepartie. Ce qui est le cas de la quasi-totalité des ristournes actuellement exigées par certaines entreprises du commerce et de la distribution, même si certaines enseignes ont fait des efforts notables.

Pensez-vous normal que nous soyons obligés de créer un Fonds d'Action et d'Intervention Rapide, le FAIR pour un commerce équitable afin que la loi soit respectée ?

Ce n'est pourtant qu'à cette condition d'équilibre des relations commerciales que, étant sur le même bateau, l'équipage de la filière pourra ramer ensemble et dans la bonne direction.

Voilà donc, Monsieur le Ministre, un premier élément de diagnostic, et quelques remèdes à apporter.

Regardons maintenant les entreprises de production légumière, légumes de plein champ, endives, maraîchage, produits de serre.

2004, et sa succession de crises, a laissé des traces profondes dans nos entreprises.

Il est nécessaire de finir d'apporter les réponses d'urgence annoncées à Nantes, en particulier la prise en charge des cotisations Amexa et les prêts de consolidation pour les producteurs des départements non dotés et les producteurs en liste d'attente.

Ces crises ne sont ni complètement conjoncturelles, ni complètement structurelles, mais les facteurs de crise sont eux structurels.

Nos entreprises sont coincées dans l'étau des charges, coût du travail et coût de l'énergie notamment, et des distorsions de concurrence liées à l'ouverture sans discernement des marchés. Je veux parler du Maroc, de la Turquie, demain de l'Algérie, la Chine, mais aussi des distorsions intra-européennes.

Vous êtes, ici, dans une région qui subit en première ligne les distorsions de concurrence liées à la main-d'œuvre polonaise.

En 2005, il n'y a pas eu de miracle sur les marchés mais pas non plus de grandes catastrophes, même si certains produits comme l'asperge doivent être accompagnés.

Pour autant, la hausse des coûts du travail et de l'énergie vont plomber nos résultats.

Nous prenons acte des déclarations du Premier ministre sur l'allègement des charges. Elles vont dans le bon sens, mais on reste loin du compte.

Il faut, Monsieur le Ministre, aller plus loin dans les allègements de charges.

Au passage, ce qui a été accordé aux transporteurs qui nous facturent une surtaxe en pied de facture est inacceptable et doit être remboursé par l'Etat aux entreprises légumières et à leurs coopératives et organisations de producteurs.

Les allègements de taxe sur l'énergie sont un signal fort mais ne sont pas à la hauteur du problème. Et si on ne peut pas faire plus sur l'énergie, il faut mettre le paquet sur d'autres allègements de charges, notamment le coût du travail occasionnel et permanent.

Concernant l'énergie, nous souhaitons notamment une tarification spécifique serriste pour le gaz naturel et un approfondissement des efforts d'investissements pour une meilleure utilisation de l'énergie dans les serres.

Conformément aux annonces de Thierry Breton le 31 mars, nous attendons que l'allègement de TIPP pour le fioul lourd soit effectif au 1^{er} janvier 2005 au même titre que le fioul domestique.

Venons-en maintenant à l'emploi et au coût du travail.

Actuellement, il est plus intéressant de prendre deux saisonniers occasionnels sur 110 jours plutôt qu'un demandeur d'emploi sur 200 jours ou un permanent sur 365 jours.

Le rapport du député Le Guen fait un bon constat et j'ai bien entendu les déclarations du Premier ministre qui estime nécessaire d'alléger le coût des CDI. Mais c'est une réponse globale qui est nécessaire plutôt qu'une série d'aménagements qui ne peuvent répondre à la diversité des situations et à l'ampleur des problèmes.

C'est donc l'ensemble des charges sociales qui pèsent sur le travail qu'il faut alléger. Nous appelons donc de nos vœux un dispositif de type TVA sociale. Cela existe au Danemark, l'Allemagne y pense, il faut le faire et vite.

En attendant, c'est une exonération totale des charges sur les 1.500 premiers euros de salaire mensuel, pour tout les contrats, CDD ou CDI, qui est nécessaire.

Le Gouvernement rendra ainsi de la compétitivité à nos entreprises tout en permettant de revaloriser nos emplois. L'Etat s'y retrouvera : plus d'activité économique, plus de TVA perçue, moins de chômeurs,

Egalement, concernant les saisonniers, il est indispensable de rendre compatible et complémentaire les allègements « travailleurs occasionnels » et les allègements Fillon, notamment pour les demandeurs d'emploi.

Il faut sortir d'une logique de prise en charge de coûts que nos entreprises ne peuvent supporter dans un contexte économique et concurrentiel exacerbé. Il vaut bien mieux redonner de la compétitivité à nos entreprises et à nos emplois.

Avant de vous proposer notre politique que nous souhaiterions être votre politique, je voudrais vous citer encore quelques éléments importants à régler.

Il s'agit des homologations de produits phytosanitaires et des mélanges. Nos entreprises ne peuvent se laisser enfermer dans des impasses techniques que nos concurrents ne connaissent pas.

Je voudrais aussi évoquer la question de l'échalote – il n'y a d'échalote que l'échalote de tradition dont on ne peut accepter qu'elle soit concurrencée par un produit de semis « Canada dry ».

Nous attendons de la loi d'orientation agricole doit traiter de la gestion des risques et des aléas dans les entreprises.

L'épargne de précaution doit être enfin rendue opérationnelle et correspondre à l'activité des entreprises soit en fonction de leur chiffre d'affaires soit en fonction de leur main d'œuvre. Nous demandons un plafond d'épargne additionnel d'au minimum 1500 euros par salarié équivalent temps plein.

La loi d'orientation agricole doit aussi permettre la structuration de la profession qui ne pourra se faire que par la connaissance de la production, des commissions de première mise en marché adossées aux comités de bassin et une mise en cohérence des stratégies autour des sections nationales par produit.

Par ailleurs, il est temps de traduire dans les faits les avancées du compromis de Luxembourg sur la gestion des marchés et l'anticipation des crises et de donner de vrais moyens aux sections nationales produits.

Il y a aussi l'OCM à sécuriser juridiquement et à simplifier d'urgence afin de donner de vrais moyens à nos organisations de producteurs pour faire face aux enjeux des marchés, sans prétendre gérer les crises par les seules OP, ni en faire un instrument de division des producteurs.

Enfin, il est nécessaire de conforter et donner les moyens de leur mission au CTIFL et à l'ONIFLHOR. La baisse des crédits accordés au CTIFL par l'ADAR et le gel de ceux de l'ONIFLHOR nous interpellent fortement.

Maintenant je voudrais vous présenter la stratégie voulue par la profession pour relever le défi d'une production légumière économiquement forte, compétitive et durable à l'horizon 2007-2013.

Notre volonté professionnelle s'inscrit parfaitement et pleinement dans les objectifs de la Charte « Fruits, Légumes et Société », de permettre une alimentation riche en fruits et légumes pour nos concitoyens à partir d'une filière de production durable et de proximité.

Il s'agit de donner les moyens à tous les producteurs de légumes, quels que soient leur spécificité et leur localisation sur le territoire, de se développer en répondant aux demandes

des consommateurs et de la société : produire des légumes de qualité, bons pour la santé, avec des méthodes respectueuses de l'environnement, en contribuant au maintien de l'emploi.

Les producteurs de légumes de France entendent prendre toutes leurs responsabilités de chef d'entreprise pour répondre à ces enjeux. Nos expériences professionnelles de terrain montrent que cela est possible et efficace, que ce soit en matière de gestion des ressources humaines, de respect de l'environnement, d'amélioration de nos savoir-faire ou encore de valorisation de nos produits auprès des consommateurs.

Notre but est de tracer les grands objectifs de notre filière de production et d'élaborer des propositions d'actions pour la période 2007-2013, en cohérence avec les orientations européennes et nationales de l'agriculture et du développement rural. A partir de ce plan de développement des entreprises légumières, la FNPL proposera un ensemble de mesures destinées à être reprises dans le **Plan de Développement Rural National 2007-2013**. Nous souhaitons que l'Etat soutienne la démarche proposée, et s'investisse aux côtés des producteurs des légumes de France.

La FNPL propose donc au secteur de la production légumière de relever trois grands défis :

- un défi économique dans le but de développer le revenu des producteurs de légumes et des salariés des entreprises légumières
- un défi social afin de maintenir l'emploi en milieu rural et périurbain
- un défi environnemental pour gérer durablement les milieux et les ressources ;

et ceci, pour **tous** les producteurs de légumes, quelle que soit leur spécialisation dans le métier (culture de plein champ, culture sous serre ou culture des endives) et quel que soit leur **mode de valorisation des produits** (expédition et export, commerce de ceinture verte qui est un commerce de proximité avec le consommateur, stratégies de niches qui misent sur le terroir et/ou la spécificité d'une production).

Ce plan de développement des entreprises de productions légumières et adaptation aux enjeux de notre société, je vais vous en tracer les grandes lignes, il fait l'objet d'un travail approfondi et est présenté en détail dans notre rapport d'orientation.

Ce plan d'adaptation comporte un objectif économique l'accroissement du revenu des producteurs de légumes et des salariés.

Il s'agit pour cela de moderniser les exploitations légumières, grâce à des aides à l'investissement, afin de progresser en matière de performance économique, de gestion de l'énergie, de sécurité au travail, de traçabilité, de qualité et de promotion des produits.

Nous avons aussi un objectif social : la préservation et le développement de l'emploi en milieu rural

Il s'agit tout d'abord de **soutenir l'emploi durable**, grâce à des aides à l'installation, aux groupements d'employeurs, ou des aides à l'emploi.

Mais il faut aussi **rendre les métiers de la production légumière plus attractifs** et fidéliser les salariés, en faisant la promotion des métiers et en améliorant la gestion des ressources humaines (politique de rémunération, conditions de travail, formation des salariés).

Enfin la production légumière, par les emplois peu qualifiés qu'elle offre, a la possibilité de **favoriser l'insertion des publics en difficulté**.

Enfin nous nous donnons un objectif environnemental, la gestion durable des milieux et des ressources.

Il s'agit notamment d'améliorer la maîtrise des intrants et la qualité agronomique des sols, mais aussi d'agir sur la préservation des ressources en eau ainsi que le maintien de la biodiversité. L'expérience de plus de 10 ans qu'ont les producteurs de légumes de la Manche nous fournit déjà une excellente base de travail.

(E n Conclusion)

Voilà monsieur le ministre ce que nous vous proposons.

D'ores et déjà, la FNPL avance sur cette voie.

A partir de l'expérience acquise avec nos projets d'insertion par l'économique et de Gestion des Ressources Humaines, RELIE et EQUAL, projets qui bénéficient du soutien du FSE, des

ministères de l'Agriculture et de l'Emploi, la FNPL organise un colloque intitulé « Légumes de France : les ressources humaines, une chance pour l'avenir de nos entreprises ! ».

Ce colloque se tiendra à Paris dans les locaux de la société des agriculteurs de France, le 6 décembre 2005.

Vous y serez bien entendu le bienvenu ainsi que vos services et toutes les personnes que l'emploi et les ressources humaines concernent.

Je voudrais également vous annoncer l'organisation dans les prochains mois d'un colloque sur la biodiversité et la production légumière.

Voilà monsieur le Ministre notre volonté, nos espoirs, notre confiance en l'avenir. L'engouement manifesté par les alsaciens pour nos produits et nos métiers, à l'occasion de saveur et soleil d'automne / les légumes dans la ville, nous conforte dans nos intentions. Nous attendons que toute la filière mais aussi le Gouvernement que vous représentez aujourd'hui partagent notre volonté d'aller de l'avant.

Les producteurs de Légumes de France attendent des réponses concrètes et l'expression d'une ambition politique forte !

Ce ne sont pas les interventions décalées et en retard, parfois catastrophiques, des deux Dupont dont nous avons besoin, vous savez Dupond D et Dupont T, mais bel et bien que vous endossiez le costume de Tintin pour résoudre les problèmes, trouver des solutions. Nous voulons bien jouer les Milou et vous montrer la voie.

Il n'y aura pas de Castafiore mais bien quelques capitaines Haddock parmi les producteurs de légumes pour vous remettre sur le bon chemin si vous vous égarez.

Merci de votre attention. Je vous cède la parole Monsieur le Ministre